

Contribution à l'étude de la flore de la vallée et des Gorges de la Vézère (Corrèze)

(Compte rendu de la sortie du 24 septembre 1989)

par M. BOTINEAU*, M. BOUDRIE** et A. VILKS***

21 personnes étaient au rendez-vous fixé à 10 heures devant l'église de Vigeois (Corrèze). Le soleil était au rendez-vous, ce jour là, après quelques jours de mauvais temps et de pluie qui eurent l'effet bénéfique d'atténuer celui de la sécheresse et de revigorer la végétation.

L'objet de cette sortie était la visite de la vallée de la Vézère entre Uzerche et Allasac, en quelques sites intéressants de la partie profonde des gorges, compte tenu de leur accessibilité.

La Vézère, qui se jette dans la Dordogne à Limeuil, près du Buisson (Dordogne), prend sa source au Puy Pendu, sur le plateau de Millevaches, vers 950 m d'altitude, non loin des sources de la Vienne. Son cours a été interrompu dès Bugeat par une succession de barrages artificiels E.D.F., jusqu'aux environs du village du Saillant. Entre Treignac et Allasac, la rivière traverse, au sortir des granites du plateau de Millevaches, des formations métamorphiques diverses (gneiss, quartzites feldspathiques, micaschistes, schistes), où elle a creusé, vers 200-300 m d'altitude, une vallée d'autant plus encaissée que l'on va vers le sud (Gorges de la Vézère, Gorges du Saillant) pour s'étaler encore plus au sud dans les formations gréseuses du Bassin permo-triasique de Brive, à une altitude d'une centaine de mètres.

La portion de vallée que nous nous sommes proposé de visiter entre Vigeois au nord, et Le Saillant au sud, est en majeure partie composée de terrains métamorphiques et plus localement de terrains éruptifs (granite) ; le substrat est de toute façon totalement siliceux.

La végétation des pentes de la vallée, souvent abruptes, est principalement constituée de bois de feuillus. Le chêne pédonculé (*Quercus robur* subsp. *robur*), domine largement, le châtaignier (*Castanea sativa*) est bien représenté, le chêne sessile (*Quercus petraea*) est beaucoup plus localisé de même que le hêtre (*Fagus sylvatica*). En bas des pentes, dans les vallons latéraux, le faciès à charme (*Carpinus betulus*) est quasi constant ainsi que le tilleul (*Tilia cordata*) qui est

* M. B. : Laboratoire de Botanique, Faculté de Pharmacie, 87000 LIMOGES.

** M. B. : 30, rue Salardine, 87230 CHALUS.

*** A. V. : Laboratoire de Biologie végétale, Faculté des Sciences, 87000 LIMOGES.

bien caractéristique. Le frêne (*Fraxinus excelsior* subsp. *excelsior*) se trouve de ci de là.

En bordure même du cours d'eau se développe une frange hygrophile, généralement très étroite, composée d'aulnes (*Alnus glutinosa*), de saules (*Salix atrocinerea* principalement, mais aussi quelquefois *S. triandra* subsp. *triandra* ou *S. purpurea* s. l.).

Dans le fond de la vallée, là où les pentes sont moins fortes, se rencontrent des prairies, aujourd'hui la plupart du temps abandonnées et en friches. Elles se présentent sous les deux aspects classiques : la prairie xéro-mésophile sur pente et la prairie hygrophile à joncs dans les fonds mouilleux, le long des rigoles, autour des sources.

Premier arrêt : Bords de la Vézère, à Mergnac, 1,5 km au nord de Vigeois (U.T.M. 31 T CL 82, altitude 280 m).

Après avoir laissé les voitures au bord de la petite route qui remonte la vallée de la Vézère en rive droite, nous avons descendu un petit ravin frais et ombragé, affluent de la Vézère, dans lequel nous avons pu noter en ce qui concerne les fougères : *Dryopteris filix-mas*, *D. carthusiana*, *Athyrium filix-femina*, *Pteridium aquilinum*, *Blechnum spicant*.

On se trouve sous la chênaie-charmaie mais avec châtaignier bien abondant. Parmi les plantes à fleurs qui ont été observées, qui sont diversifiées et caractéristiques de sols assez riches (sols à « Mull ») on peut citer entre autres :

<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Holcus mollis</i>
<i>Coryllus avellana</i>	subsp. <i>mollis</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Ilex aquifolium</i>
subsp. <i>monogyna</i>	<i>Lamiastrum galeobdolon</i> s. l.
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Mercurialis perennis</i>
subsp. <i>amygdaloides</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Geranium robertianum</i>	<i>Robinia pseudacacia</i>
<i>Geum urbanum</i>	<i>Rosa cf. arvensis</i>
<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Sambucus nigra</i>
<i>Hedera helix</i> subsp. <i>helix</i>	<i>Stachys sylvatica</i>
<i>Hesperis matronalis</i>	<i>Urtica dioica</i>
subsp. <i>matronalis</i>	<i>Viola riviniana</i>

ainsi que de nombreuses ronces, mais qui n'ont pas été déterminées avec précision.

Des tapis de mousses sociales sont également abondants sous ce type de formation boisée. Quelques grandes espèces peuvent être citées sans grand risque de se tromper telles que : *Thuidium tamariscinum*, *Eurhynchium striatum*, *Mnium undulatum*.

Plus en amont, le sentier longe la Vézère, dans un sous-bois de pente à peu près semblable au précédent, où affleurent quelques rochers siliceux moussus sur lesquels poussent quelques fougères caractéristiques de ce type de milieu :

Polypodium vulgare, *Polypodium x mantoniae* reconnaissable à ses grandes frondes très allongées et à ses sores beiges à sporanges avortés (une nouvelle fois ces polypodes sont l'objet d'une vive discussion quant à leur détermination sur le terrain), *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes*. En sous-bois, on peut encore citer : *Hypericum androsaemum*, *Euonymus europaeus*, *Melica uniflora*, *Stellaria holostea*, *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*.

Plus bas, sur des rochers plus secs et plus ensoleillés, on note : *Asplenium adiantum-nigrum* et *A. septentrionale*.

Nous débouchons alors dans une petite prairie localement marécageuse où pousse une petite population d'*Equisetum arvense*. Malgré la date tardive, diverses espèces de phanérogames sont encore reconnaissables, elles sont caractéristiques des prairies méso-xérophiles, faciès qui est largement répandu à cet endroit. On peut citer :

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i>
subsp. <i>millefolium</i>	var. <i>dissecta</i> Retz.
<i>Agrimonia eupatoria</i> subsp. <i>eupatoria</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Agrostis capillaris</i>	<i>Potentilla erecta</i>
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i>	<i>Potentilla reptans</i>
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Festuca rubra</i> s. l.	<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>acris</i>
<i>Holcus lanatus</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Hypochoeris radicata</i>	<i>Scirpus sylvaticus</i>
<i>Juncus tenuis</i>	<i>Taraxacum</i> gr. <i>officinale</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Mentha suaveolens</i>	<i>Trifolium repens</i> subsp. <i>repens</i> .

Plus loin, nous observons une belle station d'*Anthurus archeri*.

Les rives mêmes de la Vézère sont bordées de superbes touffes d'*Osmunda regalis*. Dans le sous-bois de rive où se mêlent aux arbres de la pente, l'aulne (*Alnus glutinosa*), dont le tronc supporte des thalles de *Normandina pulchella* parmi des *Frullania dilatata*, mais aussi de nombreux saules de type *Salix atrocinerea*, poussent ensemble, *Dryopteris dilatata* et *D. carthusiana*, ainsi qu'*Athyrium filix-femina* et *Pteridium aquilinum*. Outre les fougères, on a encore noté en sous-bois :

<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Lysimachia nemorum</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Oxalis acetosella</i>
subsp. <i>cespitosa</i>	<i>Potentilla sterilis</i>
<i>Fragaria vesca</i>	<i>Pulmonaria longifolia</i>
<i>Lathyrus montanus</i>	<i>Succisa pratensis</i>

et en bordure de la Vézère :

Angelica sylvestris
Filipendula ulmaria s. l.
Iris pseudacorus
Lysimachia vulgaris

Phalaris arundinacea
 subsp. *arundinacea*
Polygonum hydropiper
Scrophularia nodosa.

Parmi les arbres, on a aussi observé *Tilia cordata*, quelques *Fagus sylvatica* ou encore *Populus tremula* et de rares *Betula pendula*.

En remontant ensuite sur la route, nous passons à proximité de rochers secs, plus ou moins à découvert, où croissent *Asplenium adiantum-nigrum*, *A. septentrionale* et *Polypodium interjectum* et non loin desquels, quelques épicéas (*Picea abies*) ont été plantés.

La faim commence à faire sortir les botanistes du bois, et notre convoi se rend alors à Comborn où le repas est pris au bord de la Vézère, près du pont.

2^{ème} arrêt ; Bords de la Vézère, en-dessous de la Côte de Chatras, à 800 m environ au nord de Comborn, commune d'Estivaux (UTM 31T CL 82, altitude 200 m).

Après déjeuner nous reprenons les voitures pour longer la Vézère vers le nord, par le CD 9E. Dans une épingle à cheveux, une petite route à gauche nous conduit à un cul-de-sac, la Côte de Chatras, où nous laissons les voitures pour descendre à travers bois jusqu'à la Vézère. On retrouve ici des bois semblables à ceux observés le matin, même si la pente est dans l'ensemble moins escarpée. Quelques espèces nouvelles sont notées en passant, plus particulièrement sur les lisières : *Holcus mollis* subsp. *mollis*, *H. lanatus*, *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius*, *Ranunculus repens*, *Dactylis glomerata* subsp. *glomerata*, *Hieracium* gr. *umbellatum*, *Digitalis purpurea* subsp. *purpurea*, *Galeopsis tetrahit*, *Frangula alnus*, ...

À la rivière, un chemin ombragé remonte la rive gauche, et, le long de celui-ci nous notons :

- *Pteridium aquilinum*, abondant en sous-bois,
- *Blechnum spicant*, très abondant et bien développé dans le sous-bois,
- *Athyrium filix-femina*, abondant, en sous-bois et au bord de l'eau,
- *Equisetum arvense*, çà et là, peu abondant parmi les alluvions de la rivière,
- *Dryopteris carthusiana*, çà et là, sur le talus et sur des vieilles souches dans le sous-bois, avec *D. dilatata* et *Polystichum setiferum*,
- *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes* et *Polypodium vulgare* (tout à fait typique !) sur des rochers ombragés et moussus,
- *Osmunda regalis*, sur les berges de la Vézère ainsi que dans les îles, abondant et en touffes magnifiques.

Bien sûr, le long de ce chemin, il n'y avait pas que des fougères. Diverses plantes à fleurs ont également été observées ; nous pouvons citer, par grandes

affinités phytosociologiques :

- des plantes hygrophiles du bord des eaux :

<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Phalaris arundinacea</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	subsp. <i>arundinacea</i>
subsp. <i>cespitosa</i>	<i>Polygonum bistorta</i>
<i>Doronicum austriacum</i>	<i>Salix atrocinerea</i>
<i>Filipendula ulmaria</i> s. l.	<i>Silene dioica</i>
<i>Fraxinus excelsior</i> subsp. <i>excelsior</i>	<i>Tilia cordata</i>
<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Viburnum opulus</i> .

- des plantes de l'association du **Carici remotae - Fraxinetum** :

<i>Carex pendula</i>	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Lysimachia nemorum</i> .

-des plantes du **Fraxino - Carpinion** ou des **Fagetalia**, développées en bas de pente sur sol relativement plus riche (sol à Mull) :

<i>Acer campestre</i>	<i>Geranium robertianum</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Geum urbanum</i>
subsp. <i>sylvaticum</i>	<i>Lamiasium galeobdolon</i> s. l.
<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i>	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Polygonatum multiflorum</i>
subsp. <i>monogyna</i>	<i>Rosa type arvensis</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>Sanicula europaea</i>
subsp. <i>amygdaloides</i>	<i>Stachys officinalis</i>
<i>Euphorbia dulcis</i>	<i>Stellaria holostea</i>
	<i>Viola riviniana</i>

- des plantes des hêtraies acidiphiles, alliance de l'**Illici - Fagion** :

<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Luzula sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i>
<i>Ilex aquifolium</i>	<i>Oxalis acetosella</i> .

- des plantes des bois acidiphiles des pentes bien drainées, **Quercion robori-petraeae** et **Quercetalia robori-petraeae** :

<i>Carex pilulifera</i> subsp. <i>pilulifera</i>	<i>Luzula pilosa</i>
<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Melampyrum pratense</i>
<i>Lonicera periclymenum</i>	<i>Solidago virgaurea</i> .
subsp. <i>periclymenum</i>	

- et aussi diverses autres espèces moins caractéristiques de telle ou telle unité phytosociologique :

<i>Abies alba</i>	<i>Picea abies</i>
<i>Campanula patula</i>	<i>Prunus avium</i>
subsp. <i>patula</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Chaerophyllum hirsutum</i>	<i>Pseudotsuga menziesii</i>
<i>Galium palustre</i>	<i>Quercus rubra</i>

Juncus tenuis

Origanum vulgare

Sonchus asper subsp. *asper*

Succisa pratensis.

On peut encore citer quelques Bryophytes de grande taille : *Trichocolea tomentella*, *Hookera lucensis*, le long d'un ruisseau et *Neckera pumila* sur des troncs d'arbres.

3^{ème} arrêt : Bords de la Vézère, rive droite, en amont de la centrale électrique de Biard ; rochers du Chalard (UTM 31T CL 81, altitude 180 m).

Un petit sentier, légèrement au dessus de la centrale électrique, descend à la Vézère et longe la rivièrre rive droite vers le nord. Ce sentier traverse un sous-bois de chêne semblable à ceux qui ont été observés dans les stations précédentes avec le charme et le châtaignier fréquents. Comme fougères nous avons vu :

- *Polystichum setiferum*, *Athyrium filix-femina*, *Blechnum spicant*, *Dryopteris filix-mas*,

- sur des rochers, *Polypodium vulgare*, *Asplenium septentrionale*, *A. adiantum-nigrum*, *A. trichomanes* subsp. *trichomanes*,

- sur les berges de la rivière, *Osmunda regalis*.

Dans une anse vaseuse, nous remarquons : *Ludwigia palustris* et, sur la rive, *Eupatorium cannabinum* subsp. *cannabinum*.

Le sentier contourne le méandre de la Vézère et remonte ensuite vers la petite route d'accès, en passant au-dessus des Rochers du Chalard qui constituent un promontoire abrupt. De très belles touffes de *Oreopteris* (= *Thelypteris*) *limbosperma* (Bellardi ex All.) J. Holub poussent le long du sentier, mais aussi *Wahlenbergia hederacea*, *Carex laevigata*, *Peucedanum gallicum*. Cette dernière espèce est assez rare en Corrèze.

Quelques courageux se hasardent à descendre dans le couloir-pierrier qui permet d'accéder sous les rochers. L'endroit, exposé au nord, est frais et humide, et on y trouve, outre *Polystichum setiferum*, abondant, de belles touffes de *Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenkins subsp. *borreri* (Newman) Fraser-Jenkins (limbe mat et souple, pinnules des pennes basales lobées, pinnules pointues à dents aiguës, indusies relevées en entonnoir, écailles du pétiole éparses et claires) et le *Dryopteris affinis* (Lowe) Frasers-Jenkins subsp. *affinis* à limbe luisant et coriace, à indusie à plat, écailles du pétiole rousses, denses, perpendiculaires au pétiole.

On peut encore signaler dans la pente localement *Ruscus aculeatus*, confirmant le caractère thermo-atlantique de ce versant.

La descente dans les rochers et surtout la remontée vers le chemin à travers un sous-bois rocailleux et sauvage a épuisé les « courageux ». La journée est aussi bien avancée ; on décide donc d'en rester là pour cette fois-ci. Chacun a aussi pas mal de route à faire pour rentrer chez soi.